



Assemblée participative

6 mars 2021

Restitution des ateliers thématiques

1. Atelier Accessibilité alimentaire en AMAP

- Les questions qu'on se pose :

En AMAP, on retrouve beaucoup de personnes convaincues du système, avec du pouvoir d'achat et peu de personnes à faibles revenus : comment y remédier ? La question de l'accessibilité se pose au sein des bureaux de plusieurs AMAP mais cela reste flou, et paraît compliqué à mettre en place.

Plusieurs questionnements ressortent : qui finance les paniers solidaires, quel public est concerné et comment l'aborder ? Il est probablement compliqué pour des personnes en grande difficulté de faire le premier pas et de créer du lien.

D'un autre côté, certains amapiens ont quitté l'AMAP pendant le confinement. Ont-ils rencontré des difficultés financières ou est-ce un départ volontaire ? Difficile de savoir...mais il est important de ne pas les oublier lorsque l'on met en place des paniers solidaires au sein de l'AMAP.

Et du point de vue des paysans, comment répondre à leurs inquiétudes quant à la régularité du paiement des paniers ?

- Ce qu'on fait, ce qu'on va faire, ce qu'on pourrait faire :

Certaines AMAP ont avancé sur le sujet ou essaient de mettre en place un système de solidarité. Par exemple :

- L'AMAP du THOR est en partenariat avec le Secours Catholique qui finance 1/3 du prix des paniers. 1/3 est financé par la cotisation des amapiens (fonds propres de l'AMAP) et le dernier tiers par les personnes qui bénéficient des paniers solidaires.
- A l'AMAP Paniers de Saison, des actions solidaires ont été réalisées auprès d'un public défavorisé par le biais de repas partagés au cours desquels chacun apportait un plat « traditionnel ».
- L'AMAP de Bonnieux a déposé une demande de subvention auprès de sa mairie afin d'obtenir un budget destiné à des paniers solidaires. Mais la question se pose quant à l'utilisation précise de ce budget.
- L'AMAP Terres du Soleil est en partenariat avec une association tournée vers l'aide aux personnes en difficultés ; ils fournissent ainsi une cagette de légumes composée par les amapiens, afin d'en faire bénéficier les adhérents de l'association.



- Les adhérents de l'AMAP de Garbejaire ont participé à des soirées «cabaret solidaire» organisées par le CCAS, au cours desquelles chacun participe suivant sa possibilité ou son désir.

- Ce qu'on retient :

Quelle que soit l'initiative trouvée, **il ne suffit pas de donner un panier en AMAP aux bénéficiaires**. Il semble en effet important de permettre à chacun de renouer avec son identité culinaire en l'accompagnant dans sa démarche ; très souvent ils sont en perte de savoir-faire et ne savent plus cuisiner.

Nous mettons un **point de vigilance sur le rôle d'intermédiaire de l'AMAP** par rapport à la fiscalité. Nous déconseillons fortement à l'AMAP de financer des paniers solidaires via son compte bancaire. Il est donc nécessaire de trouver des partenaires/acteurs sociaux et de bien différencier les besoins de chacun : la situation n'est pas la même si l'on est face à des personnes en difficulté passagère ou si l'on est confronté à la très grande misère.

Lors des échanges, le renforcement de la Charte des AMAP® sur la nécessité de la solidarité alimentaire s'est fait ressentir. Bien qu'elle soit déjà évoquée, elle n'occupe pas la place qu'elle mérite. Aussi, **afin de partager les expériences et les actions de chacun, les liens inter-AMAP doivent également se renforcer**.

- ⇒ Le Mouvement Inter Régional des AMAP (MIRAMAP) a ouvert un chantier de réflexion sur l'accessibilité alimentaire et propose un **cycle de web-rencontres/conférences ouvert à tous**. Toutes les informations sont [à retrouver ici](#).
- ⇒ **Le réseau régional LAdP a également entamé un travail sur l'accessibilité. Toute personne souhaitant y participer sera bienvenue** et rejoindra Flore et Mireille. Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez **contacter Emmanuelle Boggio-Pola** : emmanuelle.boggio@lesamapdeprovence.org.

2. Atelier Gestion pratique de l'AMAP

- Les questions qu'on se pose :

Il faut souligner la capacité d'adaptation des AMAP, surtout depuis un an. Malgré tout, on peut souligner certaines difficultés :

Les relations avec les propriétaires des lieux de livraison (Mairie ou privés) peuvent être sources d'inquiétude (ex : une Mairie qui demande à une AMAP de payer une taxe pour l'occupation de l'espace public car elle considère qu'elle fait de la vente).

La question de **la visibilité d'une AMAP sur Internet** est aussi souvent posée : faut-il faire un site Internet ? Une page facebook ? Quelle charge de travail ?

La gestion d'une AMAP prend beaucoup de temps, notamment pour les tâches administratives.



- Le règlement : les chèques seront certainement bientôt obsolètes, comment s'organiser ensuite ? Est-il possible d'utiliser d'autres moyens de paiement (carte bancaire, virement, monnaie locale) ?
- La récupération des chèques est souvent fastidieuse pour les bénévoles référents.
- Les logiciels de gestion : dans les AMAP qui n'en ont pas, chaque référent a ses tableaux Excel, ce qui pose un problème de transmission et est un frein pour mobiliser de nouveaux amapiens. Les outils numériques viennent donc répondre à une vraie nécessité. Pour certains, ils facilitent le travail. Mais pour d'autres, ils ne répondent pas à leurs besoins ; d'autres encore se posent la question de la fracture numérique, ou craignent une perte de convivialité. Quoi qu'il en soit, parmi la multitude de propositions (AMAP J, Clic'AMAP, Bio tout court, AMAPress...), comment choisir ?

Plus globalement : **comment garantir que le fonctionnement de l'AMAP respecte bien la Charte et que les amapiens l'acceptent ? Cela renvoie à la question de l'appropriation de la Charte des AMAP par tous, à la délicate balance entre flexibilité et valeurs du mouvement** : il y a certaines règles auxquelles on ne peut pas déroger pour être dans l'éthique des AMAP.

- Ce qu'on fait, ce qu'on va faire, ce qu'on pourrait faire :

Un outil de gestion spécifiquement réalisé par le mouvement des AMAP et pour les AMAP existe : Clic'AMAP. Au réseau, nous nous formons actuellement à ses fonctionnalités pour vous accompagner ensuite. N'hésitez pas à :

- nous demander les codes pour le tester ;
- vous inscrire à une formation proposée par le réseau des AMAP d'AURA (<https://amap-aura.org/formations/>);
- nous écrire si vous souhaitez rejoindre **le groupe de travail régional** qui va proposer des formations aux bénévoles sur ces outils numériques : lesquels utiliser en AMAP, leurs avantages et inconvénients, etc.

Si vous aussi vous vous posez des questions sur **la faisabilité d'un site Internet, la pertinence d'une page facebook**, le temps de travail que cela représente, écrivez à Emmanuelle Boggio-Pola qui organisera **bientôt un atelier autour de ces questions**.

- Ce qu'on retient :

Attention au respect de la Charte avec les logiciels ! Les seuls qui la respectent sont AMAP J et Clic'AMAP. Mais, sur AMAP J, les amapiens ne signent pas les contrats (ce qui pose un problème juridique). Certaines AMAP qui utilisent AMAP J demandent tout de même à leurs amapiens d'imprimer les contrats et de les rapporter signés. Clic'AMAP, en revanche, amène l'amapien à signer électroniquement.

Note : concernant la société Bio tout court, vous pouvez lire [l'article du MIRAMAP](#) et [la réponse](#).

Concernant les moyens de paiement, le MIRAMAP a écrit un article sur le sujet que vous pouvez [lire ici](#). Les paiements dématérialisés, pour éviter à l'AMAP d'être considérée comme un intermédiaire financier, doivent absolument être mis en place par le paysan lui-même. Attention cependant à ce



que cela implique en terme de gestion : le suivi des paiements revient alors au paysan et plus au référent. Quant au paiement en liquide (monnaie locale), attention à bien garantir le pré-paiement et la remise des montants pour toute la saison en une fois (dans une enveloppe par exemple).

3. Atelier Liens avec les paysans

- Les questions qu'on se pose :

Plusieurs participants partagent le sentiment d'être présents en cas de coup dur pour le paysan, mais de ne pas réellement savoir comment se passe son quotidien. Ils aimeraient que celui-ci communique plus, accepte potentiellement l'idée d'un accompagnement par le réseau. Bien sûr, le COVID n'a pas du tout favorisé ces moments d'échanges. Et, en parallèle, le manque de bénévoles rend plus difficile la démarche de prise d'informations auprès des paysans, l'organisation de journées pédagogiques sur la ferme, et autres.

D'autres participants, représentant des AMAP plus petites (moins de 40 adhérents), rencontrent des **difficultés pour trouver des paysans qui acceptent de se déplacer pour le volume de commandes que leurs AMAP peuvent proposer.**

- Ce qu'on fait, ce qu'on va faire, ce qu'on pourrait faire :

Yves, des Paniers Marseillais, a partagé son expérience : **appeler le maraîcher avant chaque livraison** pour savoir ce qu'il y aura dans le panier, comment s'est passée la semaine, s'il y a eu des difficultés, etc. prend environ un quart d'heure. Cela permet de communiquer auprès des amapiens en amont.

Mettre en place **une communication ludique** (photos par exemple) quand tout va bien peut aider à communiquer quand les choses sont plus difficiles. Plus globalement, il serait intéressant de créer un modèle de feuille de choux que les AMAP pourraient réutiliser ensuite. Et encore plus globalement, **si ces enjeux de communication vous intéressent et que vous voulez contribuer, un groupe de travail régional se monte, écrivez-nous !**

Une AMAP commence à **organiser des ateliers jardinage sur la ferme** pour aider le paysan avec des personnes très volontaires. **Attention à rédiger une fiche pédagogique pour que ces ateliers aient une visée pédagogique et ne puissent pas être assimilés à du travail déguisé.**

Organiser des **livraisons mutualisées** sur certaines denrées peut s'envisager, en se mettant en lien avec d'autres AMAP de son secteur.

- Ce qu'on retient :

Le réseau régional peut organiser des visites de ferme avec un paysan-conseil de PAYSAMAP. Ces visites de ferme permettent de rassurer les amapiens et de répondre à leurs interrogations. Avec le paysan-conseil, entre deux professionnels, le dialogue s'engage de façon différente qu'avec des amapiens : ils abordent plus pragmatiquement les pratiques agricoles et l'organisation du travail.



La question est posée de savoir si le paysan visité ne va pas prendre mal le fait de se sentir contrôlé. Il faut rappeler que les paysans en AMAP ont signé la charte, et qu'ils s'engagent donc à communiquer en toute transparence sur leurs pratiques. Sur la plupart des visites de ferme organisées avec PAYSAMAP, on constate au contraire **une réelle satisfaction des paysans enquêtés suite à l'accompagnement qu'ils ont reçu du paysan-conseil et du réseau. N'hésitez pas à contacter Coralie si vous souhaitez que l'on rende visite à un paysan.**

L'intérêt de **rédiger une feuille de chou** est indubitable. Le, ou les rédacteurs, font le tour des paysans et peuvent ainsi informer les adhérents sur la composition du panier ou les éventuels aléas. La diffusion peut se faire 4 fois par an, à chaque changement de saison. Les paysans sont invités à s'exprimer et les rédacteurs sont interchangeables. **Si vous souhaitez avoir des exemples de feuilles de choux, écrivez-nous !**

Si vous cherchez un paysan, n'hésitez pas à aller sur le site www.lesamapdeprovence.org ou à appeler le réseau au 04 90 73 52 06.

4. Atelier Convivialité et implication des amapiens

- Les questions qu'on se pose :

Manifestement l'utilisation du logiciel AMAP J soulage efficacement la gestion des AMAP et le travail des référents de listes. Le logiciel a relancé l'investissement de plusieurs amapiens et facilite les inscriptions pour l'aide à la distribution lors des livraisons. AMAP J nécessiterait cependant quelques extensions pour gagner en efficacité. De plus, il reste un outil qui n'a rien de convivial et ne peut se substituer à l'essentiel de ce qui constitue une AMAP (cf. atelier 2).

Malgré tout, **dans toutes les AMAP, se pose la question de l'implication des amapiens.** Elle se décline sur 2 axes :

- Les référents de produits : peu nombreux dans chaque AMAP et souvent peu soutenus. Certains s'inquiètent de s'épuiser et de ne pas voir de relève.
- La distribution : de nombreux amapiens sont peu ou pas impliqués dans la vie de l'AMAP, notamment lors des livraisons. De fait, certains ne participent pas ou très peu malgré les sollicitations, d'autres manquent de sérieux et oublient même leur tour de distribution ou leur panier. Les lieux de livraison (centre-ville, ferme ou espace public clos) ont aussi un impact sur la qualité de la présence des amapiens.

La recherche de nouveaux paysans pour étendre l'AMAP est aussi une question récurrente.

Ainsi, **un large spectre de questions se pose, depuis « comment améliorer et comment motiver ? » jusqu'à « faut-il se séparer de ceux qui semblent n'avoir rien à partager ? »**

- Ce qu'on fait, ce qu'on va faire, ce qu'on pourrait faire :

Soigner l'accueil : passer du temps pour expliquer au nouveau venu les principes d'une AMAP, la Charte, le contrat, la solidarité, etc. L'établissement du contrat est un moment-clé pour expliquer la



Charte et le fonctionnement d'une AMAP. Prendre tout le temps nécessaire dès l'inscription n'est jamais du temps perdu et permet souvent d'éviter quelques écueils et malentendus. **Le réseau propose des temps d'échanges sur l'accueil des nouveaux, n'hésitez pas à contacter Emmanuelle si cela vous intéresse.**

Aller à la rencontre des moins investis pour créer du lien et faire tomber certains a priori

Une gouvernance tournante ? Faire tourner les rôles et les fonctions peut aider à (re)mobiliser

Le réseau propose des ateliers sur l'implication des amapiens : si vous êtes intéressés, contactez Emmanuelle emmanuelle.boggio@lesamapdeprovence.org

- Ce qu'on retient :

Il est évident que la situation sanitaire actuelle n'améliore pas les échanges et que la convivialité a été réduite depuis un an. Cependant, au travers des fonctionnements d'AMAP multiples et variés (paniers préparés à l'avance ou non, nombre de livraisons, utilisation d'AMAPJ pour les distributions, implication tournante dans la gestion de l'AMAP, élections pour une année, désinvestissement progressif de certains paysans) se dessinent quelques outils et pratiques :

- En se rappelant que le degré d'implication n'est pas le même pour tous et qu'être en AMAP, c'est déjà un engagement, on peut mieux accepter que certains amapiens ne soient pas à l'aise dans le partage ou ne souhaitent pas aller plus loin.
- Les moments de convivialité, type apéro, facilitent les échanges après les livraisons et sont l'occasion de solliciter ceux qui ne participent pratiquement jamais.
- Aller à la rencontre des moins investis révèle quelquefois des surprises et contribue à dissiper certains a priori.

Un très grand merci à toutes et tous pour vos contributions

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question !

